

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 11 MARS 2014, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Madame Sophie Bourassa, conseillère d'Otterburn Park
Madame Lise Lavertu Côté, conseillère de Sainte-Madeleine
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Daniel Tétrault, conseiller, substitut de Saint-Jean-Baptiste

Étaient absentes :

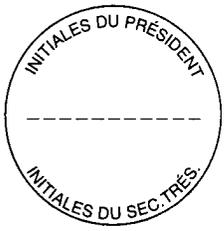
Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.
Monsieur Claude Lebeuf, conseiller, deuxième substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2014
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013
7. Affectation des surplus de l'année financière 2013
8. Règlement numéro 24-14 décrétant une dépense de 20 224 500 \$ et un emprunt de 20 224 500 \$ pour la réalisation de travaux d'augmentation de réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration — adoption
9. Compte rendu de la rencontre du 20 février 2014 du comité technique de la RIEVR
10. Consommation d'eau pour les mois de février 2014
11. Divers
12. Interventions de l'assistance
13. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 30 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

14-03-014

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Sophie Bourassa

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point 11.1 (Report de la séance ordinaire du 8 avril 2014).

ADOPTÉE

14-03-015

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2014

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2014 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 14-026 06-02-14 Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par la Régie le 19 novembre 2013.
- 14-027 06-02-14 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, directrice générale et chef de l'exploitation, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant un chèque de 6 302 \$ pour la ristourne ainsi que le détail du calcul.
- 14-028 07-02-14 Courriel de MONSIEUR FRANÇOIS PAYETTE, ING., directeur des infrastructures - Montréal, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant que notre demande d'aide financière a été recommandée et transmise à Infrastructure Canada pour approbation.
- 14-029 12-02-14 Lettre de MADAME MARLÈNE PERREAULT, représentante du Service à la grande entreprise et aux mutuelles prévention, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous transmettant une copie de l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et aux modalités de calcul de ces taux (contrat) et l'attestation certifiant que la Régie est membre d'une mutuelle de prévention (certificat).

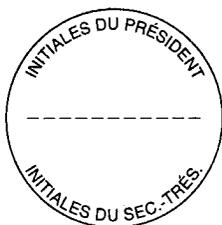
14-03-016

POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 14-03, du chèque numéro 17032 au chèque numéro 17070 et du bordereau numéro EDI1346 au bordereau numéro EDI1372 pour un montant total de 213 452,82 \$ soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

14-03-017

POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2013

ATTENDU QUE monsieur Benoit Dubord, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2013;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2013;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2013 de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Benoit Dubord, vérificateur.

ADOPTÉE

14-03-018

POINT 7. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2013

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2013 de la Régie, tels que déposés par monsieur Benoit Dubord, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 339 135 \$;

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468.45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la régie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Lebeuf

APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

ET RÉSOLU QUE l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2013, de 207 979 \$, soit et est versé aux municipalités membres conformément à la répartition établie par le vérificateur, monsieur Benoit Dubord comme annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

QUE le reste de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2013, de 131 156 \$, soit et est versé au surplus libre.

ADOPTÉE

14-03-019

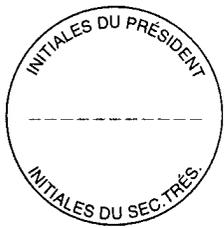
POINT 8. RÈGLEMENT NUMÉRO 24-14 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 20 224 500 \$ ET UN EMPRUNT DE 20 224 500 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'AUGMENTATION DE RÉSERVE D'EAU POTABLE ET DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE FILTRATION – ADOPTION

ATTENDU QU'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le règlement numéro 24-14 intitulé « Règlement numéro 24-14 décrétant une dépense de 20 224 500 \$ et un emprunt de 20 224 500 \$ pour la réalisation de travaux d'augmentation de réserve d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration ».

ADOPTÉE

POINT 9. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 20 FÉVRIER 2014 DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RIEVR

Le compte rendu de la réunion du 20 février 2014 du comité technique de la RIEVR est joint au présent point.

POINT 10. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2014

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de février 2014 sont joints au présent point.

POINT 11. DIVERS

14-03-020

11.1 Report de la séance ordinaire du 8 avril 2014

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Picotte
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Tétrault

ET RÉSOLU QUE la séance ordinaire du 8 avril 2014 est reportée au 15 avril 2014 à 19 h.

ADOPTÉE

POINT 12. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

14-03-021

POINT 13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Lavertu Côté
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 44 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente